



# CONDITIONS PÉDAGOGIQUES

PROGRAMME DE FORMATION DE  
THÉRAPEUTE  
EN RELATION D'AIDE

CENTRE DE FORMATIONS EN RELATION D'AIDE

Conditions d'Admission du CFRA | Version Septembre 2024

# CONDITIONS PÉDAGOGIQUES

Ce document s'adresse aux personnes qui sont intéressées par notre formation de thérapeute en relation d'aide et qui souhaitent en savoir plus sur nos conditions pédagogiques. Il s'adresse aussi à nos apprenants inscrits qui peuvent ainsi s'y référer durant leur apprentissage.

Nos *conditions pédagogiques* viennent en complément de nos *conditions générales de vente et de services*. Si vous envisagez de vous inscrire à nos cours, ce document vient préciser nos conditions d'admission, le déroulement du programme de formation, et vous permet également de vérifier si l'enseignement que nous proposons correspond bien à vos attentes.

Ce document fait également un rappel de ce qu'est la "thérapie en relation d'aide" et des qualités attendues d'un "thérapeute en relation d'aide" dans le cadre d'une pratique éthique et sécuritaire pour le public. Ces informations sont utiles pour mettre en perspective le déroulement de votre apprentissage avec vos objectifs professionnels.

Enfin, ce document contient une présentation des cours du programme et vous informe sur la nature et sur la portée de l'enseignement proposé par le CFRA.

---

Les présentes *conditions pédagogiques*, comme les *conditions générales de vente et de services du CFRA*, sont susceptibles de modifications afin de clarifier nos pratiques, de modifier ou d'intégrer de nouveaux critères d'admission ou de nouvelles conditions pédagogiques. Dans ce cas, le CFRA se réserve le droit de réviser ou de modifier ces conditions à tout instant et à son entière discrétion. Si vous utilisez nos services après l'entrée en vigueur des modifications, cela signifie que vous acceptez ces modifications. La version révisée de ces conditions remplace toutes les versions antérieures.

Nos *conditions générales de vente et de services* sont consultables sur notre site internet: [www.formation-relation-aide.com](http://www.formation-relation-aide.com)

Ce document fait également référence au *Code de pratique et de déontologie du CFRA* qui est également consultable sur notre site internet.

La présentation des cours du programme dans ce document renvoi aux conditions tarifaires qui peuvent être consultées depuis notre site internet. Le déroulement détaillé de chacun des cours du programme est communiqué aux apprenants qui sont inscrits et admis aux cours (fiches de cours).

Enfin, avant de s'engager dans un cours, le CFRA recommande d'effectuer un cours de démonstration, accessible depuis son site internet : <https://cours.formation-relation-aide.com/courses/parcours-demo>.

Notes terminologiques :

- Le genre masculin du présent document est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
- L'utilisation du terme "*client*" dans ce document, pour désigner une personne qui consulte le thérapeute en relation d'aide, s'explique par l'usage réservé du terme "*patient*" aux médecins exerçant au Canada (et notamment au Québec), ce qui ne s'applique pas dans la plupart des pays francophones en Europe ou en Afrique. Le terme de "*client*" dans ce document n'a pas de connotation commerciale et peut être remplacé par "*la personne qui consulte*", "*la personne aidée*" ou toute autre expression similaire.

Droit de reproduction :

- Toute copie ou reproduction partielle ou totale des textes est interdite sauf autorisation préalable du CFRA.
- Le CFRA autorise cependant aux apprenants inscrits et aux diplômés du CFRA, exclusivement, la reproduction et l'utilisation des textes concernant "La thérapie en relation d'aide" (pages 6 et 7) et "Le thérapeute en relation d'aide" (pages 8 et 9) avec mention de la source.

Conception et Réalisation :

Ce document a été réalisé par le CFRA, à Laval (Québec).

Crédits Photos : Licence Canvas Pro

Version du document: 5ème version - 8 septembre 2024.

# SOMMAIRE

Avant-propos	p.4
<b>1</b> Conditions d'admission	p.5
<b>2</b> La thérapie en relation d'aide	p.6
<b>3</b> Le thérapeute en relation d'aide	p.8
<b>4</b> La protection du public	p.10
<b>5</b> Les 4 cours du programme	p.11
<b>6</b> Cours obligatoire au Québec (Loi 21)	p.16
<b>7</b> Conditions d'apprentissage	p.18
<b>8</b> Demander une équivalence	p.19
<b>9</b> La portée de l'enseignement du CFRA	p.20
<b>10</b> Après la formation	p.21
<b>11</b> Vérifiez si vous répondez aux exigences	p.22
Nous contacter	p.23





# AVANT-PROPOS

Emmanuelle Hélias. Présidente du CFRA, formatrice et thérapeute en relation d'aide.

## Merci pour votre intérêt pour nos formations !

Le présent document a pour but de vous informer sur le métier de thérapeute en relation d'aide, sur nos conditions d'admission à notre formation, sur l'enseignement et l'accompagnement que nous offrons.

En vous inscrivant et en accédant à l'un de nos cours, vous acceptez d'être lié par un contrat avec le CFRA. Notre formation est exigeante et peut ne pas convenir à tous. Il est donc important pour vous de prendre le temps de vérifier si notre formation répond bien à vos besoins et à vos attentes.

A la fin de ce document, vous pourrez vérifier par vous-même si vous répondez aux exigences requises, avant de vous engager à suivre le cursus complet de thérapeute en relation d'aide.

**Nos formations sont destinées à former des professionnels** de la santé mentale et des relations humaines dont la mission est d'aider, de soutenir et d'accompagner des personnes (enfants, adolescents, adultes, couples et familles) dans des moments souvent difficiles de leurs vies. Aider, c'est un métier passionnant mais c'est aussi un métier exigeant avec des responsabilités importantes.

**Notre objectif est de faciliter l'accès au métier de thérapeute en relation d'aide**, notamment en utilisant les nouvelles technologies d'apprentissage en ligne asynchrone (les cours sont enregistrés et accessibles 24h/24) qui permettent de suivre une formation de qualité, à distance et à un coût raisonnable.

Rendre accessible ne signifie pas pour autant que nos apprenants doivent s'attendre à une formation simple, facile, "à rabais". *L'obtention du diplôme n'est pas automatique.* Il nécessite de s'engager à fournir un travail personnel important.

**Notre formation a pour but de former des professionnels qualifiés** qui disposent de solides connaissances théoriques en psychologie et en psychopathologie afin de disposer d'une bonne culture générale et d'être en mesure de délivrer aux clients\*, lorsque cela est nécessaire, de l'information psychologique de qualité. Les connaissances acquises seront également des atouts importants pour décider d'accepter un client ou le référer à un professionnel de la santé mentale compétent, selon son état, sa situation ou sa demande.

\*Voir les précisions terminologiques en page 2.

Il en va de la sécurité du public, mais aussi de la crédibilité et de la réputation du thérapeute en relation d'aide et de la profession qu'il représente.

**Nos apprenants doivent aussi s'engager** dans une démarche personnelle afin de consolider ou d'acquérir progressivement les techniques et les connaissances qui leur permettront de mieux se connaître et de développer des habilités, des qualités ou des attitudes « non-directives » qui sont indispensables lors de la conduite d'entretiens. L'empathie, le non-jugement, la neutralité, l'humilité, la politesse orale comme écrite, la distance et la discrétion professionnelle sont des "savoir-être" indispensables à la pratique du thérapeute en relation d'aide.

Tout au long des différents cours du programme, nos apprenants doivent être en capacité d'effectuer un travail personnel régulier, avec des lectures, des recherches, des évaluations et des tests notés dont la grande majorité sont corrigés individuellement par un correcteur qui valide si les connaissances sont acquises.

Le diplôme est le résultat du travail, de la persévérance et de la motivation de nos apprenants. C'est aussi le reflet de leur aptitude à offrir des services d'aide et de soutien d'une grande qualité professionnelle, dans le respect de l'éthique et de la déontologie propre à notre discipline.

Enfin, vous devez avoir conscience que **l'obtention du diplôme n'est jamais une fin en soi**. Pour accompagner au quotidien des personnes en difficulté et leur apporter un soutien de qualité, vous devrez avoir des connaissances qui seront régulièrement réactualisées grâce à la formation continue et à des lectures. Vous devrez aussi être en capacité de prendre du recul et de remettre parfois en question votre positionnement professionnel, au besoin en ayant recours à la supervision (aide à la pratique) et/ou en participant à des rencontres avec d'autres thérapeutes en relation d'aide.

**Le métier de thérapeute en relation d'aide est passionnant et valorisant.** Chaque jour, nos diplômés œuvrent pour améliorer le quotidien des personnes qui les consultent. Chaque jour, ils contribuent à rendre ce monde meilleur. Nous espérons que votre intérêt se transformera en passion et que vous rejoindrez notre communauté grandissante !

Nous sommes en tout temps à votre disposition pour répondre à vos questions.

# 1. CONDITIONS D'ADMISSION

Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si vous répondez à nos critères d'admission.

## VALIDATION DES CANDIDATURES

En achetant un cours en ligne, vous acceptez nos *conditions générales de vente et de services* ainsi que nos *conditions pédagogiques*. Votre commande et votre paiement à un des cours de la formation n'entraînent pas automatiquement votre admission à ce ou ces cours.

A réception de votre commande, le CFRA se réserve la possibilité de vérifier si vous remplissez nos conditions d'admission, au besoin en vous contactant et en vous demandant des informations ou des documents complémentaires.

**Lorsque votre admission a été validée, vous recevez un courriel qui vous autorise l'accès à la plateforme d'apprentissage en ligne et l'accès à votre cours.**

Le CFRA se réserve le droit de refuser toute demande d'admission, selon les critères indiqués ci-dessous.

Si votre candidature est refusée, le CFRA vous informe de sa décision et annule votre commande. Vous êtes alors remboursé du montant que vous avez déjà payé, sous déduction des frais de traitement bancaire, selon le mode de paiement choisi.

Si vous ne souhaitez pas procéder au paiement d'un cours avant d'être certain de votre admissibilité, vous pouvez nous contacter et compléter un dossier d'admission (des frais de 50 \$CAD + taxes s'appliquent).

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire à un cours du programme, le candidat doit:

- Remplir le formulaire de commande en ligne
- Accepter les conditions générales de vente
- Accepter les présentes conditions pédagogiques
- Régler le montant du cours

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à un ou plusieurs cours du programme, le candidat doit satisfaire à tous les critères suivants:

- Le candidat ne doit pas faire l'objet de poursuites pénales ou criminelles et ne doit pas avoir fait l'objet d'une condamnation liée à un crime ou à un délit.
- Le candidat ne doit pas avoir fait l'objet d'une interdiction d'exercer par décision disciplinaire d'un ordre professionnel en lien avec un métier de la santé, de la santé mentale et des relations humaines.

- Le candidat ne doit pas exercer une profession qui serait incompatible avec la pratique de la thérapie en relation d'aide, de par sa nature, son objet ou sa finalité.
- Le candidat doit avoir un bon niveau de français lu, écrit et parlé, dans la mesure où tous les cours et les exercices théoriques et pratiques sont délivrés en langue française exclusivement.
- Le candidat qui réside au Québec doit disposer d'un niveau minimum d'étude équivalent à la Secondaire 5.
- Le candidat qui réside dans une autre province du Canada doit disposer d'un niveau minimum d'étude équivalent à la 12<sup>ème</sup> année (High School Diploma).
- Le candidat qui réside en Europe doit disposer d'un niveau minimum d'étude équivalent au Baccalauréat.
- Pour tous les autres pays, le candidat doit disposer d'un niveau d'étude minimum équivalent au diplôme de fin des études secondaires.
- Le candidat doit disposer des capacités suffisantes pour suivre des enseignements d'un niveau universitaire.
- Le candidat doit être en mesure de pouvoir respecter les consignes qui sont données et de réaliser les tests et les cas pratiques qui sont proposés.
- Le candidat doit faire preuve d'un intérêt manifeste pour la discipline enseignée. Au besoin, il pourra être demandé au candidat de soumettre une lettre de motivation à sa demande d'admission.
- Le candidat doit manifester une réelle volonté d'apprendre et de travailler sur soi.

**Pour vérifier si vous êtes admissible**, nous vous recommandons de remplir le questionnaire d'auto-évaluation ci-après).

**Pour vous inscrire à un cours, vous avez deux options au choix :**

1. Commander et payer en ligne votre cours. A réception de votre commande, nous nous réservons le droit de vous demander des informations complémentaires pour valider votre admission. En cas de non-admission, vous êtes remboursé du montant déjà payé (des frais bancaires peuvent s'appliquer).
2. Remplir le dossier d'admission (des frais de 50 \$CAD s'appliquent). Nous étudierons votre candidature et nous vous confirmerons votre admissibilité dans les 15 jours. Vous pourrez ensuite commander et payer votre cours.

## 2. LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE

Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si ce métier correspond à vos attentes.

### DÉFINITION DE LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE

Inspirée par les travaux du psychologue américain Carl Rogers, la thérapie en relation d'aide est une forme d'intervention psychologique et sociale qui s'inscrit dans une démarche relationnelle d'aide, de soutien et d'éducation psychologique. Elle relève du domaine de la santé mentale et des relations humaines.

La thérapie en relation d'aide se concentre sur les relations entre le thérapeute et la personne aidée, et sur l'utilisation de la relation pour aider la personne à comprendre et à surmonter des difficultés ou des problèmes de la vie quotidienne.

La thérapie en relation d'aide c'est :

1. Une démarche de soutien, d'accompagnement et d'éducation psychologique,
2. Pour tout problème ou difficulté de la vie courante,
3. Afin d'aider la personne à mieux se connaître et à mobiliser ses ressources pour y faire face.

### COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE DE THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE ?

La thérapie en relation d'aide repose sur le postulat que toute personne possède la faculté d'évoluer et de mobiliser ses capacités et ses ressources psycho-émotionnelles pour accéder à ses propres solutions, retrouver sa confiance en elle, son équilibre, conquérir ou maintenir son autonomie et réaliser ses objectifs.

Elle fait l'usage de qualités ou d'attitudes « non-directives » du thérapeute en relation d'aide (empathie, écoute active, neutralité et non-jugement), en vue de permettre à l'aidé d'acquérir une meilleure compréhension de lui-même qui le rendra capable de progresser et de surmonter les difficultés dans une situation donnée.

La pratique de la thérapie en relation d'aide s'appuie sur l'écoute active et l'entretien non-directif: l'entretien se déroule sous la forme d'un échange verbal : au cours d'une ou de plusieurs rencontres, régulières ou ponctuelles, le thérapeute en relation d'aide (l'aidant) est à l'écoute et incite la personne (l'aidée) à trouver ses propres réponses.

La fréquence et la durée des séances varient selon les besoins de la personne et la pratique du thérapeute en relation d'aide selon son pays. Les rencontres peuvent se dérouler en présentiel, par exemple au bureau du thérapeute en relation d'aide ou par téléconsultation.

Le client peut décider d'interrompre les rencontres à tout moment et sans avoir à se justifier.

### LES 4 TYPES D'INTERVENTIONS PROPRES À LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE

La thérapie en relation d'aide propose 4 types d'interventions:

- **La rencontre d'accompagnement** : le thérapeute en relation d'aide vise à soutenir la personne par des rencontres, qui peuvent être régulières ou ponctuelles, permettant à la personne de s'exprimer sur ses difficultés. En utilisant des qualités ou des attitudes non directives, il accompagne la personne dans un processus d'exploration visant une prise de conscience dans les difficultés ou des problèmes de la vie courante.
- **L'intervention de soutien** : dans le cadre de rencontres régulières ou ponctuelles, le thérapeute en relation d'aide vise à soutenir la personne dans le but de maintenir et de consolider ses acquis et ses stratégies d'adaptation, en ciblant les forces et les ressources de la personne.
- **L'intervention conjugale ou familiale** : le thérapeute en relation d'aide vise à promouvoir et à soutenir le fonctionnement optimal du couple ou de la famille au moyen d'entretiens impliquant souvent l'ensemble de ses membres. Les rencontres ont pour but d'offrir aide, soutien et information afin de favoriser une meilleure communication et de meilleures relations conjugales ou familiales.
- **L'éducation psychologique** : elle vise un apprentissage par l'information et l'éducation de la personne. Elle peut être utilisée à l'occasion de toutes les interventions ci-dessus afin de partager des connaissances et des habiletés spécifiques visant à maintenir et à améliorer l'autonomie ou la santé de la personne, à prévenir l'apparition de problèmes de santé ou de problèmes sociaux.

L'information peut porter par exemple sur les grandes étapes du développement de l'être humain, la prévention de la maladie mentale, le rôle que peut jouer la personne dans le maintien ou le rétablissement de sa santé et aussi sur des techniques de gestion de stress, de relaxation ou de connaissance et d'affirmation de soi.

## POUR QUELS TYPES DE PROBLÈMES LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE EST-ELLE UTILISÉE ?

La thérapie en relation d'aide est orientée sur le bien-être et a pour vocation d'aider toutes personnes dans des moments difficiles de la vie quotidienne, comme par exemple :

- Insomnies passagères, stress, angoisses, peurs passagères
- Adaptation à une nouvelle vie (déménagement, immigration, expatriation)
- Relations au travail, changement de carrière, perte d'un emploi
- Manque de motivation, quête de sens
- Manque de confiance en soi
- Manque d'estime de soi
- Difficultés à communiquer
- Mieux vivre un conflit
- Surmonter la solitude, un deuil, une rupture
- Difficultés familiales, relations parents-enfants
- Problématiques de couple
- ...

## QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE ?

Toute personne, enfant, adolescent ou adulte, en situation de difficulté, de crise ou de conflit, peut bénéficier d'une thérapie en relation d'aide et obtenir un soutien et un accompagnement pour l'aider à résoudre des problématiques de la vie courante.

Les couples ou les familles peuvent également bénéficier d'une thérapie en relation d'aide. Le thérapeute en relation d'aide aidera les couples et les familles à mieux communiquer et à améliorer leurs relations conjugales, parentales ou familiales, pour des difficultés ponctuelles ou passagères.

La thérapie en relation d'aide ne répond pas aux besoins des personnes dont les troubles mentaux, les perturbations, la souffrance ou la détresse nécessiterait de mettre en place un travail qui ciblerait l'origine de troubles ou des perturbations et qui viendrait agir sur le fonctionnement psychique de la personne grâce à un traitement psychologique. Ainsi, par exemple, le thérapeute en relation d'aide n'interviendra jamais pour traiter des problématiques de dépression sévère, de troubles mentaux, de troubles de la personnalité...

Dans ces situations, il convient de consulter en priorité un professionnel de la santé mentale comme un psychiatre, un psychologue ou un psychothérapeute.

Bien entendu, en complément d'un suivi par un professionnel de la santé mentale (qui soigne), et sauf avis contraire de celui-ci, la personne peut parfaitement bénéficier de l'aide d'un thérapeute en relation d'aide.

Son accompagnement complémentaire s'inscrira dans une démarche relationnelle d'écoute et de soutien pour aider la personne à traverser ses difficultés.

## COMMENT LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE SE DISTINGUE DE LA PSYCHOTHÉRAPIE ?

La thérapie en relation d'aide répond aux besoins de personnes qui recherchent de l'aide et du soutien dans des difficultés courantes, liées à des contraintes ou à un contexte spécifique, sans nécessairement être en situation de détresse ou de souffrance psychologique. Les interventions sont ainsi orientées sur le bien-être de la personne et visent à favoriser, chez la personne aidée, la compréhension de ses difficultés et la progression dans la recherche de solutions, *sans chercher à modifier son organisation psychique*.

Contrairement à la psychothérapie, *la thérapie en relation d'aide ne va pas au-delà d'une aide visant à faire face à des difficultés courantes*. Elle n'a pas pour fonction d'évaluer un état psychique, de diagnostiquer, ni de mettre en place un « *traitement psychologique* ».

Dès lors, la thérapie en relation d'aide ne vise pas à obtenir des *changements significatifs* comme la guérison d'un trouble mental, d'un trouble de la personnalité, d'un trouble comportemental, ou encore de pallier à certains handicaps.

Par conséquent, lorsque la demande, le besoin ou la situation de la personne dépasse le cadre de ses interventions d'aide et de soutien, le thérapeute en relation d'aide doit impérativement référer la personne à un professionnel de la santé mentale comme un psychiatre, un psychologue ou un psychothérapeute.

## COMMENT LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE SE DISTINGUE DU COACHING ?

La finalité du coaching est l'atteinte d'objectifs spécifiques, liés à la réalisation personnelle ou professionnelle de la personne. Le coach va ainsi utiliser des méthodes d'accompagnement avec son client en vue de l'atteinte d'objectifs définis, souvent en utilisant une approche « directive » ou une intervention qui consiste à donner des conseils et à effectuer des exercices orientés vers l'objectif recherché.

Si les besoins d'actualisation de potentiel ou le développement de talents, de ressources, de compétences ou d'habiletés peuvent être appréhendés lors des rencontres en relation d'aide, le thérapeute en relation d'aide va avant tout appuyer son accompagnement et son soutien sur l'écoute active et les techniques de l'entretien « non-directif » sous la forme d'un échange où l'aidant est à l'écoute et incite l'aidé à trouver ses propres solutions.

En ce sens, les deux disciplines présentent des similarités mais ne procèdent pas de la même démarche.

# 3. LE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE

Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si le métier correspond à votre profil et à votre personnalité.

## QU'EST-CE-QU'UN THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE?

Le thérapeute en relation d'aide – appelé selon les pays «psychopraticien» ou «praticien en relation d'aide» ou «counselor» – n'est pas un psychiatre, un psychologue, un psychothérapeute, ou un travailleur social. Il ne pose aucun diagnostic, n'effectue aucune évaluation ni test et ne propose aucun traitement psychologique.

Le thérapeute en relation d'aide est un spécialiste de l'humain. Il aide les autres à « mieux Être ». Ses connaissances sur le fonctionnement psychique, sur la psychologie de l'être humain tout au long de sa vie, lui permettent d'apporter du mieux-être et de soutenir la personne dans des périodes difficiles de la vie courante.

Le thérapeute en relation d'aide propose une approche «non-directive» lors d'entretiens qui se déroulent en face à face, au rythme du client. L'entretien se déroule sous la forme d'un échange verbal. Le thérapeute en relation d'aide, à l'écoute, amène la personne à trouver ses propres réponses.

## POUR QUELS TYPES DE PROBLÈMES CONSULTER UN THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE?

Le thérapeute en relation d'aide accompagne toute personne en situation de crise ponctuelle, de difficultés passagères ou de mal-être et l'aide à résoudre des problématiques de la vie courante, telles que : manque de confiance en soi, solitude, deuil, difficultés familiales, de couple ou de relations au travail...

Il ne prend pas en charge les personnes souffrant de troubles de la personnalité, de troubles mentaux ou de problématiques relevant du champ de compétences des psychiatres ou des psychologues, par exemple.

La thérapie en relation d'aide permet à la personne d'acquérir une meilleure connaissance d'elle-même, de mieux comprendre ses relations aux autres dans les différents domaines de sa vie (amoureuse, familiale, professionnel) mais également de mieux gérer ses insatisfactions et comment évoluer.

Il accompagne également les enfants ou les adolescents dans leurs problèmes de la vie ordinaire (intimidation, manque de confiance en soi, timidité, stress, etc...). Grâce à cette actualisation dans la connaissance d'elle-même, la personne aidée sera en mesure de mobiliser les solutions qu'elle porte en elle, sera à même de retrouver son pouvoir de création et de reprendre sa vie en main pour plus d'autonomie et de bonheur.

Dans un cadre respectant les règles de confidentialité, de non-jugement, de bienveillance et d'écoute active, la personne sera accompagnée pour retrouver confiance en ses ressources et réaliser ainsi ses objectifs de vie.

Le thérapeute en relation d'aide propose 4 types d'interventions: rencontre d'accompagnement, intervention de soutien, intervention conjugale ou familiale, éducation psychologique.

## QUELLES SONT LES QUALITÉS D'UN THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE?

Outre ses connaissances et ses compétences professionnelles, les qualités principales du thérapeute en relation d'aide sont son *empathie*, son *accueil chaleureux*, son *écoute active* et *dépourvue de jugement*. Il est un accompagnant vers plus d'équilibre émotionnel et relationnel, vers plus d'authenticité de la personne envers elle-même, grâce à une meilleure connaissance de soi.

Le thérapeute en relation d'aide est un professionnel. Comme tel, il a des *responsabilités*, des *devoirs* et des *obligations* : le respect des lois et des règlements en vigueur dans son pays, l'obligation de préserver la confidentialité des échanges, de respecter la réputation, la dignité, la liberté et la vie privée de son client. Il est bien entendu soumis au *secret professionnel*.

Le thérapeute en relation d'aide s'engage à avoir une *attitude irréprochable avec ses clients*. Il ne doit pas nuire à la personne qui le consulte. Il respecte ainsi le cadre strict de ses interventions et sait quand référer à un professionnel de la santé mentale compétent lorsque le besoin ou la demande de son client excède son champ d'exercice ou de compétences.

*L'humilité est également une qualité indispensable* pour une pratique sérieuse et sécuritaire.

En toutes circonstances, le thérapeute en relation d'aide fait preuve de *neutralité* en respectant son client, ses croyances, ou ses opinions personnelles. Dans toutes ses activités et ses communications, il fait preuve de *discrétion professionnelle* afin de conserver une relation professionnelle de qualité.

Le thérapeute en relation d'aide adopte en tout temps une *conduite éthique* qui favorise la relation de confiance, non seulement avec ses clients, mais aussi envers les autres professions de la santé mentale et des relations humaines. Bien que travailleur indépendant, il préserve l'image et la réputation de sa profession.



## LE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE A-T-IL FAIT UN TRAVAIL SUR LUI-MÊME ?

Le métier de thérapeute en relation d'aide est un métier exigeant qui nécessite une parfaite connaissance de soi et une réactualisation régulière de sa pratique professionnelle.

Le thérapeute en relation d'aide aura bien évidemment fait un travail sur lui-même afin d'avoir l'attitude la plus juste vis-à-vis de son client.

Afin de garder une juste distance bienveillante, le thérapeute en relation d'aide peut avoir recours à des séances avec un superviseur (c'est à dire avec un autre professionnel qui a généralement une plus longue expérience ou qui dispose de compétences ou de connaissances spécifiques).

Enfin, le thérapeute en relation d'aide doit réactualiser en permanence ses connaissances et se former régulièrement.

## COMMENT EXERCER LE MÉTIER DE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE ?

Le thérapeute en relation d'aide exerce généralement en pratique privée, en tant que travailleur indépendant ou autonome, à son bureau, à temps complet ou en complément d'une autre activité (qui doit être compatible avec l'exercice de la thérapie en relation d'aide).

A l'issue de votre formation avec le CFRA, vous pouvez pratiquer en toute légalité sous le titre de « thérapeute en relation d'aide » ou de « psychopraticien », selon votre pays.

Le titre de « thérapeute en relation d'aide » n'est pas réservé. Il ne s'agit pas d'une profession réglementée et aucune disposition légale n'impose l'adhésion à une association ou à un ordre professionnel pour pouvoir exercer cette discipline.

Bien entendu, il s'agit de respecter les règles juridiques qui s'appliquent dans chaque pays, région ou province (pour le Québec, la Loi 21 - voir page 16).

Ces règles visent généralement à protéger le public et à éviter toute emprise et toute confusion avec d'autres professions relevant de la santé mentale qui sont, elles, réglementées et/ou soumises à des ordres professionnels.

L'adhésion à un code d'éthique et de déontologie (comme le propose le CFRA à ses membres diplômés) sera également un gage de sérieux et de cadre rassurant à la fois pour le thérapeute en relation d'aide et sa clientèle.

Enfin, l'apprentissage tout au long de la vie, les échanges entre professionnels, les lectures ou encore les supervisions, permettent au professionnel de la relation d'aide de toujours conserver un regard sur sa propre pratique et d'améliorer de façon continue son approche, ses techniques, et son humanité.

Parce que le plus beau métier du monde c'est d'aider les autres, vous constaterez que vos efforts seront très rapidement récompensés par le mieux-être de ceux que vous allez accompagner.

## COMMENT APPRENDRE LE MÉTIER DE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE ?

Dans aucun pays il n'existe de diplôme d'État officiel. Des établissements d'enseignement privés (comme le CFRA) assurent la formation des professionnels et diplôment ou certifient leurs étudiants.

La formation au métier et à la pratique de la thérapie en relation d'aide n'est pas exclusive à une école ou à un centre en particulier. Chaque établissement d'enseignement propose son propre contenu pédagogique. Il appartient à chacun de décider du type d'enseignement qui lui correspond le mieux.

Notre programme de formation vous permet d'acquérir :

- de solides connaissances en psychologie pour disposer d'une culture générale et être en capacité de délivrer de l'information ou de l'éducation psychologique aux clients.
- des bases de connaissances en psychopathologie afin de pouvoir référer plus facilement la personne à un professionnel de la santé mentale compétent, lorsque la personne présente un état « dysfonctionnel » qui ne relève pas de la thérapie en relation d'aide.
- des connaissances en techniques de communication et des outils pour une meilleure connaissance de soi, afin de mieux connaître ses limites pour prendre soin de soi en temps que professionnel.
- la maîtrise des techniques de l'entretien non-directif.

A l'issue de votre formation, vous pourrez bénéficier de séances de supervisions ou d'aide à la pratique et vous pourrez participer aux tables rondes avec d'autres membres et diplômés du CFRA (voir page 21).

Qu'elle que soit la formation retenue, à l'issue de votre apprentissage, vous devez être confiant dans votre pratique professionnelle, tout en connaissant les limites de votre intervention afin d'offrir un cadre sécurisant pour votre future clientèle et pour vous-même.

### Crédits d'impôts (Québec uniquement) :

Notre société est enregistrée auprès de Revenu Québec. Ainsi, pour les résidents du Québec, nos formations peuvent donner droit à des crédits d'impôts. Sur demande, nous délivrons des reçus de scolarité.

# 4. LA PROTECTION DU PUBLIC

Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si vous pourrez répondre aux exigences légales et déontologiques.

Pour le thérapeute en relation d'aide, il s'agit de respecter les règles juridiques qui s'appliquent dans chaque pays, région ou province.

Celles-ci visent généralement à protéger le public et à éviter toute emprise et toute confusion avec d'autres professions relevant de la santé mentale qui sont, elles, réglementées et dont les titres et l'exercice sont réservés (ainsi notamment les psychologues et les psychothérapeutes).

## VÉRIFIEZ LES EXIGENCES LÉGALES DE VOTRE PAYS, RÉGION OU PROVINCE

Le titre de "thérapeute en relation d'aide" n'est pas un titre réservé. Il ne s'agit pas d'une profession réglementée et aucune disposition légale n'impose votre adhésion à une association ou à un ordre professionnel pour pouvoir exercer la thérapie en relation d'aide.

Bien entendu, il s'agit de respecter les règles juridiques qui s'appliquent dans chaque pays, région ou province.

Dans le cadre de ses interventions, le thérapeute en relation d'aide est seul responsable de sa pratique professionnelle. Aussi, avant de vous engager dans notre formation, et si vous envisagez d'exercer le métier de thérapeute en relation d'aide, il vous appartient de vous renseigner sur les conditions d'exercice propres à la législation et à la réglementation en vigueur dans votre pays, région ou province.

Pour les apprenants qui souhaitent exercer au Québec, en plus des ressources disponibles tout au long du programme de formation, le CFRA propose le cours en ligne *Pratique légale, éthique et professionnelle du thérapeute en relation d'aide*, d'une durée de 15h00. Ce cours est obligatoire pour tous les apprenants au Québec qui souhaitent obtenir le diplôme du CFRA.

Quel que soit le pays de résidence, nos apprenants demeurent entièrement responsables de l'application qu'il feront des enseignements du CFRA au regard de la législation en vigueur, pendant et après leur inscription à un cours.

Le CFRA n'offre pas de consultations juridiques. Nous ne nous engageons pas, non plus, à aider à s'installer comme thérapeute, ni à procéder à des démarches administratives, juridiques, fiscales ou comptables pour le compte de nos apprenants. Avant de vous engager, nous vous recommandons donc de prendre le temps de vérifier les conditions d'exercice dans votre pays.

## EXIGENCES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES

Le CFRA vise à former des professionnels compétents, responsables, qui vont être en mesure de suivre une éthique, une déontologie, et appliquer des *principes de vie* qui sont pleinement compatibles avec l'exercice du métier de thérapeute en relation d'aide.

Notre formation est conçue pour des professionnels qui vont devenir des spécialistes des relations humaines et de la relation d'aide et qui vont accompagner des personnes dans des situations de vie parfois difficiles. Le thérapeute en relation d'aide doit être en mesure de s'engager à respecter des devoirs et des obligations professionnelles.

En conséquence, nos exigences envers nos apprenants et futurs thérapeutes en relation d'aide sont élevées :

- Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser l'admission de toute personne qui ne répondrait pas à nos conditions d'admission (voir page 5).
- Nos cours et nos évaluations sont d'un niveau équivalent à un niveau universitaire et requièrent une bonne capacité d'apprentissage et de compréhension.
- Au cours de l'apprentissage, si l'attitude ou le comportement de l'apprenant ne sont pas conformes aux qualités éthiques et professionnelles attendues d'un thérapeute en relation d'aide (attitude et savoir-être incompatibles avec l'exercice de la discipline), nous nous réservons le droit de mettre fin à l'enseignement.
- Après l'obtention du diplôme, pour devenir membre du CFRA, l'adhésion à notre code de pratique et de déontologie est obligatoire.

S'investir dans notre formation correspond ainsi à un acte réfléchi et conscient. Il s'agit de s'engager dans une démarche volontaire tant personnelle que professionnelle.

Avant de vous engager dans notre formation, nous vous recommandons de lire attentivement notre *Code de Pratique et de Déontologie* et de vérifier si votre situation ou si vos principes personnels sont compatibles avec le cadre de pratique de ce métier.

## 5. LES 4 COURS DU PROGRAMME

Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si les cours du programme correspondent à vos attentes.

**Le programme est construit selon une logique d'apprentissage progressive :**

- Le cours de **Psychologie générale**, permet de saisir les notions et les concepts de base en vue d'acquérir une culture générale indispensable.
- Le cours de **Psychologie clinique et d'introduction à la psychopathologie** permet de se familiariser avec les notions de « *normalité* » et de « *pathologie* », qui vous seront utiles pour savoir quand référer une personne aux professionnels de la santé mentale compétents et rester dans le cadre de vos compétences.
- Le cours **Connaissance de soi**, aide à comprendre comment se développe la personnalité, la communication, l'estime de soi et l'affirmation de soi. Vous approfondirez les différentes dimensions de votre histoire, de votre personnalité et de votre communication personnelle.
- Le cours de **Techniques de l'entretien en relation d'aide**, vous apprendra à faire l'usage de l'écoute active et des techniques de l'entretien non-directif, pour une pratique concrète et efficace.

Les cours doivent être suivis dans l'ordre indiqué. Il n'est pas possible de commencer un cours si le cours précédent n'a pas été validé, sauf accord préalable du CFRA.

UNE LOGIQUE  
D'APPRENTISSAGE  
EN 4 ÉTAPES



# PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE



Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si les cours du programme correspondent à vos attentes.

## Résumé du cours

Ce cours de Psychologie Générale a pour objectif de vous apprendre comment fonctionne le psychisme humain, d'où viennent nos conflits intérieurs et de comprendre les grandes étapes du développement de l'être humain.

## Le matériel pédagogique :

L'alternance entre les leçons en ligne, la lecture du support de cours, les annexes pour aller plus loin, les lectures d'ouvrages sélectionnés avec soin, le forum de discussion et les rencontres thématiques, vont vous permettre un apprentissage progressif.

- Les leçons et les exercices sont une rencontre de la théorie et de la pratique.
- La théorie a pour objectif de vous proposer plusieurs angles de vues et ainsi développer votre capacité d'analyse.
- Les exemples sont concrets et vivants.
- Les exercices ont pour objectif de vérifier l'acquisition et la compréhension des notions vues en cours
- Deux évaluations de mi-parcours notées
- Un test final noté

## Contenu du cours :

Vous allez étudier, avec des exemples concrets, le fonctionnement du psychisme humain :

- Comment fonctionne le psychisme ?
- Comment développe-t-on le mal être qui nous amène à avoir besoin d'aide ?
- Quelle est l'origine de nos conflits intérieurs ?
- Le stress
- Les émotions
- La motivation
- Le développement de l'Homme grâce à l'approche « vie entière » avec les grandes phases de la vie, de la naissance à la période de vieillesse du point de vue du développement cognitif, social et affectif.

## Évaluation des connaissances :

Ce cours comprend deux évaluations de mi-parcours notées chacune sur 100% et un examen à la fin du cours (en deux parties, chaque partie est notée sur 100%). Pour valider le cours de Psychologie générale, vous devez obtenir une moyenne totale égale ou supérieure à 60% (sur un total de 100%).

## Formation de 500 heures

**Chapitre 1 :** La naissance de la psychologie  
Des approches classiques de la psychologie aux approches récentes

**Chapitre 2 :** Le fonctionnement du psychisme  
De la construction du psychisme à la naissance de nos conflits intérieurs

**Chapitre 3 :** Thématique générale  
Émotions – Motivation – Stress

**Chapitre 4 :** Les grandes étapes de la vie: Approche vie entière

- Petite enfance et enfance
- Adolescence
- L'âge adulte
- La personne vieillissante

Toutes ces étapes de la vie sont abordées sous l'angle du développement cognitif, social et affectif

# PSYCHOLOGIE CLINIQUE



Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si les cours du programme correspondent à vos attentes.

## Résumé du cours

Le cours de psychologie clinique et initiation à la psychopathologie a pour objectif de connaître et de maîtriser les bases de la psychologie clinique et de la psychopathologie. Les exercices et les leçons ont pour objectifs que la théorie rencontre la pratique pour vous préparer à l'exercice du métier de thérapeute en relation d'aide. Les recherches demandées et celles proposées dans les nombreuses annexes du cours ont pour intérêt de développer votre « réflexe recherches », indispensable au métier de thérapeute en relation d'aide.

## Contenu du cours :

Vous allez étudier, avec des exemples concrets et vivants :

- Le normal et le pathologique
- L'origine des troubles psychiques selon différentes approches
- Les différents mécanismes de défense
- Les principales catégories de troubles psychologiques du DSM
- Les différentes thérapies et la relation thérapeutique

Le praticien en relation d'aide doit avoir les connaissances nécessaires pour distinguer ce qui relève du normal et du pathologique afin d'adapter son accompagnement ou de référer la personne à un professionnel de la santé mentale ou un spécialiste formé sur la problématique visée.

Pour une compréhension pluridisciplinaire, l'approche européenne proposera de comprendre l'étiologie des troubles tandis que l'approche Amérique du Nord nous offrira les « symptômes » des différents troubles du DSM afin d'avoir une approche complète de la psychologie clinique.

Grâce aux différents mécanismes de défense qui sont enseignés, vous saurez les reconnaître et adapter votre pratique avec vos clients afin de les aider au mieux, de manière sécuritaire, et avec un accompagnement bienveillant et professionnel.

Enfin, l'étude du transfert et du contre transfert est abordée pour vous aider lors de votre pratique. Ces notions seront revues lors du cours sur les « Techniques de l'entretien » ainsi que celui de « Connaissance de soi ». Ce cours a à cœur de vous apporter connaissances et outils pour exercer en confiance, en sécurité, pour vous comme pour vos clients, et de respecter le cadre et le champ de compétence du thérapeute en relation d'aide. Ignorer la pathologie, ignorer les limites de ses compétences professionnelles est un écueil à éviter et pour cela, nous vous donnons les informations nécessaires à une bonne pratique.

## Évaluation des connaissances :

Ce cours comprend deux évaluations de mi-parcours notées chacune sur 100% et un examen à la fin du cours noté sur 100%. Pour valider le cours de Psychologie clinique, vous devez obtenir une moyenne totale égale ou supérieure à 60% (sur un total de 100%).

**Formation de 300 heures**

### Introduction

**Chapitre 1:** Du normal au pathologique

**Chapitre 2:** Conflits intérieurs et mécanismes de défense

**Évaluation notée 1**

**Chapitre 3:** Névroses – Psychoses – Etats Limites

**Chapitre 4:** Les principales catégories de troubles psychologiques (DSM)

**Évaluation notée 2**

**Chapitre 5:** Les différentes thérapies et la relation thérapeutique

**Examen final**

# CONNAISSANCE DE SOI

Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si les cours du programme correspondent à vos attentes.

## Résumé du cours

Le cours Connaissance de soi vous aidera à comprendre comment se développe la personnalité, l'estime de soi et l'affirmation de soi. Nous nous construisons à travers nos relations aux autres, donc la communication reflète ce que nous sommes. La communication sera étudiée sous différentes approches théoriques et pratiques.

Après l'étude des notions fondamentales et des exercices personnels, vous approfondirez les différentes dimensions de votre histoire et de votre personnalité. Cette auto-analyse, ainsi que les outils utilisés dans ce cours pourront vous aider lors de votre pratique professionnelle.

## Objectifs du cours :

Le cours Connaissance de soi a pour objectif :

- Un travail de connaissance de soi : il est indispensable que le futur thérapeute entre en relation avec lui-même, pour ensuite parvenir à entrer en relation avec l'autre, c'est-à-dire son client.
- Aider à développer des compétences tant au niveau du savoir, savoir-faire et savoir être
- Comprendre et maîtriser les outils de la communication
- Disposer d'outils et de connaissances pour accompagner les clients
- Connaître ses limites pour prendre soin de soi en temps que thérapeute.

## Évaluation des connaissances :

Ce cours comprend des exercices obligatoires (comptant pour 15% de la note finale), une évaluation de mi-parcours (comptant pour 35% de la note finale) et un examen à la fin du cours (comptant pour 50% de la note finale). Pour valider le cours de Connaissance de soi, vous devez obtenir un résultat total égal ou supérieur à 60% (sur un total de 100%).

**Formation de 350 heures**

## SOMMAIRE DU COURS :

**Introduction :** Connaissance de soi

- Approche systémique de son histoire grâce au génogramme
- Mise en pratique

**Chapitre 1 :** Développement du concept de soi et de l'estime de soi

- Vers une définition de l'estime de soi
- Les étapes du développement et la construction de Soi de l'enfance à l'âge adulte

**Chapitre 2 :** L'Estime de soi

**Chapitre 3 :** L'Affirmation de soi

**Chapitre 4 :** Communication

- Définition de la communication
- Les grands principes de la communication
- Exercices

**Chapitre 5 :** Aider, c'est un métier

- Les défis du thérapeute
- 8 consultations avec un thérapeute membre partenaire du CFRA

# TECHNIQUES DE L'ENTRETIEN



Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si les cours du programme correspondent à vos attentes.

## Résumé du cours

Il ne suffit pas d'avoir des connaissances pour être un bon thérapeute en relation d'aide. Certaines qualités sont indispensables et d'autres se développent, s'acquièrent. Dans un premier temps, ce cours vous propose de découvrir quel type de thérapeute vous êtes naturellement. Vous apprendrez ensuite les techniques les plus simples à mettre en pratique, pour mener un entretien, grâce à des apports théoriques et des exercices concrets pour renforcer votre compréhension et votre manière de pratiquer l'entretien non-directif en relation d'aide.

## Contenu du cours :

Après avoir étudié les bases de l'entretien en relation d'aide, la seconde partie du cours vous présente des techniques plus approfondies, et des exercices concrets pour vous entraîner au fur et à mesure. A l'issue de cette partie de cours, des jeux de rôles obligatoires sont organisés en visioconférence en petit groupe. Vous aurez ensuite des comptes-rendus d'entretien à rédiger et à remettre dans le cadre des consultations que vous conduirez et qui seront supervisées (le guide et le cadre de l'exercice sont fournis).

**Supervision :** vos formateurs vous superviseront pendant la durée de ces accompagnements pour poursuivre votre apprentissage et ajuster votre compréhension et votre pratique de la relation d'aide.

**Objectifs :** Ce cours vous permettra de maîtriser les techniques pour mener des entretiens avec vos clients, avec confiance et professionnalisme. Le cadre de la pratique est vu tout au long de la formation.

## Évaluation des connaissances :

Ce cours comprend deux évaluations de mi-parcours notées chacune sur 100% et un examen à la fin du cours en deux parties (chaque partie est notée sur 100%). Des exercices obligatoires vous permettent d'obtenir des points bonus (jusqu'à 3%) qui s'ajoutent à la note finale. Pour valider le cours de Techniques de l'entretien, vous devez obtenir une moyenne totale égale ou supérieure à 60% (sur un total de 100%).

**Formation de** 350 heures.

## SOMMAIRE DU COURS :

### Partie 1 : Les bases fondamentales de l'entretien en relation d'aide

Qu'est-ce que la relation d'aide ?

1. Les qualités à développer pour devenir thérapeute.
2. Accueil et compréhension des besoins du client
3. Les principaux outils du thérapeute en relation d'aide (approche centrée sur les émotions)
4. Le cadre thérapeutique et la distance émotionnelle

**Évaluation n°1**

### Partie 2 : Approfondissement des techniques de l'entretien en relation d'aide

1. De nouvelles techniques sont approfondies par rapport au précédent chapitre.
2. Exercices et cas pratiques

**Évaluation n°2**

3. L'alliance thérapeutique
4. Les défis et dangers de la relation thérapeutique
5. Cadre thérapeutique et conduite éthique du thérapeute

**Examen final :** Jeux de rôles et comptes rendus des consultations supervisées

# 6. COURS OBLIGATOIRE AU QUÉBEC



Avant de vous engager, prenez le temps de vérifier si les cours du programme correspondent à vos attentes.

## Loi 21, pratique légale, éthique et professionnelle du thérapeute en relation d'aide

### Public concerné

Ce cours est réservé aux personnes qui résident au Québec. La réussite à ce cours est une **condition obligatoire pour obtenir le diplôme du CFRA**. Il est proposé à ceux qui ont réussi les cours de Psychologie générale et de Psychologie clinique.

Le cours est également ouvert à tous les thérapeutes en relation d'aide qui pratiquent au Québec et qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les subtilités de la Loi 21 et obtenir des informations utiles sur la pratique éthique et professionnelle du métier de thérapeute en relation d'aide (cours payant).

### Résumé du cours

Pour les thérapeutes en relation d'aide qui pratiquent au Québec, il est fondamental de connaître le champ d'intervention de la psychothérapie afin de respecter un cadre de pratique qui se situe "à l'extérieur" des interventions réservées aux psychothérapeutes. Cette formation vous permet de renforcer votre compréhension de la Loi 21 mais aussi de vous rassurer dans votre pratique quotidienne.

Si le respect des lois et des règlements est impératif, il est tout aussi important de respecter une éthique et une déontologie professionnelle qui constituent le socle et le fil directeur de toutes les interventions du thérapeute en relation d'aide. Cette formation vous apporte des définitions, des références, des normes et des standards pour une pratique professionnelle sérieuse et sécuritaire.

### Contenu du cours :

La première partie du cours est consacrée aux principes généraux posés par la Loi 21, et à la manière dont est encadrée la psychothérapie au Québec. Les éléments constitutifs de la psychothérapie seront envisagés en détail ainsi que les interventions qui s'y apparentent mais qui ne sont pas réservées à la psychothérapie.

La seconde partie du cours aborde de manière plus spécifique la thérapie en relation d'aide. Il est question de sa définition et de son cadre d'intervention. La pratique légale et sécuritaire du thérapeute en relation d'aide est envisagée non seulement au regard de la Loi 21 mais aussi au regard d'autres lois importantes du Code civil du Québec qu'il est impératif de connaître. Enfin, les aspects légaux, éthiques et déontologiques du thérapeute en relation d'aide seront l'occasion de rappeler les devoirs et obligations professionnels que chacun doit s'engager à respecter.

**Objectifs :** Cette formation a pour objectif principal d'apporter aux thérapeutes et futurs thérapeutes en relation d'aide, exerçant au Québec, de l'information et des repères utiles pour pouvoir se conformer aux lois du Québec et adopter une pratique éthique et professionnelle.

### Évaluation des connaissances :

Ce cours comprend un examen de type QCM noté sur 100%. Pour valider le cours, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 70% (tentatives illimitées).

**Formation de 15 heures.**



## Loi 21, pratique légale, éthique et professionnelle du thérapeute en relation d'aide

### SOMMAIRE DU COURS

#### Partie 1: La Loi 21 et l'encadrement de la psychothérapie

- La Loi 21, une loi pour la protection du public
- L'encadrement de la psychothérapie
- Le sens et la portée de la définition de la psychothérapie
- Les interventions qui s'apparentent à la psychothérapie mais qui n'en sont pas

Exercice d'entraînement n°1

#### Partie 2 : La thérapie en relation d'aide, pratique légale, éthique et professionnelle

- La thérapie en relation d'aide et la Loi 21
- La pratique légale et professionnelle du thérapeute en relation d'aide
- Les devoirs et obligations du thérapeute en relation d'aide
- Le thérapeute en relation d'aide et l'usage des nouveaux modes de communication

Exercice d'entraînement n°2

#### Examen final noté (QCM)



#### En complément du cours:

- "Savoir quand référer à un professionnel de la santé mentale (et savoir tracer la frontière avec la psychothérapie)": ce document comprend, sous forme de tableaux et de cartes mentales, un rappel des points importants abordés dans le cours afin de savoir tracer la frontière avec la psychothérapie et de savoir quand référer à un professionnel de la santé mentale compétent.
- "Le contrat de consentement aux services et le dossier client": ce document comprend des recommandations sur les principales clauses à intégrer dans un contrat pour vos clients, ainsi que des conseils pour le contenu des dossiers clients.
- "Synthèse des devoirs et obligations professionnelles": tableau des principaux devoirs et obligations du thérapeute en relation d'aide au Québec.

Ce cours ne constitue en aucun cas une opinion juridique. Les informations contenues dans ce cours présentent un contenu générique en référence aux ressources et aux documents officiels qui sont accessibles au public. Les informations générales ne tiennent pas compte des spécificités propres à chaque situation. Le cours n'aborde pas, non plus, l'ensemble des règles juridiques qui peuvent s'appliquer à un professionnel (entreprise individuelle ou travailleur autonome) qui délivre des prestations de services dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. N'hésitez pas à consulter un professionnel du droit sur votre situation particulière pour vous accompagner ou obtenir une opinion juridique. Le CFRA ne répond à aucune question d'ordre juridique et ne délivre aucun avis, conseil ou opinion juridique d'aucune sorte.

Le CFRA s'efforce de délivrer un cours dont le contenu est pertinent et le plus à jour possible. Cependant, vous êtes seul responsable de votre pratique professionnelle. Les lois et règlements du Québec ont priorité en tout temps et il vous appartient de vous informer et de vous tenir informé des lois et des règlements susceptibles d'impacter l'exercice de votre pratique professionnelle. L'inscription à ce cours ne saurait dispenser l'étudiant ou le thérapeute en relation d'aide de consulter un professionnel du droit ou de l'éthique professionnelle.

# 7. CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Avant de vous engager, vérifiez si vous pourrez suivre une formation en ligne dans de bonnes conditions.

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT DURANT LES COURS

Notre Centre met tout en œuvre pour faciliter l'enseignement et pour aider ses apprenants à réussir.

### Contenu pédagogique :

Nous réactualisons régulièrement nos contenus pédagogiques afin de délivrer une formation la plus pertinente et à jour possible.

### Apprendre à votre rythme :

Nos apprenants sont libres de suivre leur apprentissage comme ils le souhaitent, à leur rythme et peuvent effectuer les évaluations et examens en ligne quand ils se sentent prêts, sans être chronométrés !

### Communiquer avec nous :

Nos apprenants peuvent également communiquer avec nous de plusieurs façons : par courriel, par téléphone ou en visio (sur rendez-vous) et via les forums de discussion réservés aux apprenants de chaque cours. En fin de programme, lors du cours de techniques de l'entretien, des séances de supervision viennent compléter l'accompagnement des apprenants.

Notre équipe pédagogique se tient à la disposition de chacun pour répondre dans les meilleurs délais à toutes questions sur les cours ou à toutes demandes de précisions concernant la préparation des examens.

La plupart des évaluations et examens notés sont corrigés par des correcteurs et nos apprenants reçoivent leurs corrections personnalisées avec les observations et les commentaires du correcteur. L'objectif est de valider ce qui est acquis et de venir préciser ce qu'il faut renforcer ou consolider.

Notre équipe web est également disponible pour répondre le plus rapidement possible aux questions d'ordre technique.

### Votre avis compte :

Votre satisfaction et votre réussite nous tient à cœur. N'hésitez pas à nous faire part de vos appréciations et de vos commentaires. **Vous avis compte vraiment.** Cela nous permet de nous améliorer constamment.

## VÉRIFIEZ VOS CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

### Avez-vous le bon matériel pour travailler ?

Pour suivre nos cours en ligne dans de bonnes conditions, vous devez vérifier que vous disposez du matériel informatique adéquat, d'un espace de travail agréable et calme, et d'une connexion internet de bonne qualité.

Nos cours peuvent être suivis sur tout format informatique (ordinateur, tablette et téléphone intelligent). Cependant, *nous vous recommandons d'utiliser un ordinateur de bureau* pour bénéficier de toutes les fonctionnalités de nos cours, en particulier lorsque vous effectuez les exercices et les évaluations notées.

Pour le cours de Techniques de l'entretien, des jeux de rôles et des supervisions avec plusieurs participants sont organisées en vidéo-conférence. Pour pouvoir y participer, vous devez disposer d'une webcam et d'un système audio connecté à votre ordinateur.

Avant de vous engager, nous vous recommandons *d'effectuer le cours de démonstration en ligne* pour vous assurer que votre matériel vous permettra de suivre notre formation dans de bonnes conditions.

### Disposez-vous d'un endroit calme ?

Assurez-vous également de pouvoir *travailler dans un endroit calme* et à des heures où vous ne serez pas dérangé.

### Organisez votre apprentissage

Le programme de formation comprend 4 cours obligatoires (5 cours pour les étudiants au Québec). Sauf en cas d'obtention d'une équivalence (voir p.19), vous devez suivre les cours dans l'ordre indiqué.

Le parcours est conçu pour vous permettre un apprentissage logique et progressif. *Nous vous recommandons de prendre le temps nécessaire pour chaque cours du programme* et d'évaluer le temps que vous pourrez y consacrer.

### La durée de l'apprentissage

La durée d'apprentissage dépend de chacun, en fonction de ses disponibilités, de ses capacités et de sa motivation. La durée d'accès aux cours et la durée pour effectuer les évaluations et examens notés sont indiquées sur les fiches de cours.

Il est toujours possible d'étendre la durée d'accès au cours en achetant du temps supplémentaire sur le site du CFRA.

# 8. DEMANDER UN ÉQUIVALENCE

Avant de vous engager, vérifiez si vous pouvez obtenir une équivalence grâce à vos diplômes.

## VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLE

Nous aidons les étudiants et les personnes en reconversion professionnelle à atteindre leurs objectifs plus rapidement.

Si vous avez des diplômes ou des attestations de formations justifiant d'une solide connaissance en psychologie générale ou en psychologie clinique, vous pouvez obtenir une dispense pour nos cours de psychologie générale et/ou de psychologie clinique

En cas d'équivalence, pour obtenir le diplôme de thérapeute en relation d'aide, vous n'avez ainsi qu'à vous inscrire et à suivre les autres cours du programme. Vous suivez ainsi un parcours adapté à votre situation, compte tenu de vos connaissances déjà acquises.

## Les cours qui peuvent faire l'objet d'une équivalence:

- Psychologie générale
- Psychologie clinique et introduction à la psychopathologie.

En fonction de vos diplômes et des matières que vous avez pu étudier, vous pouvez obtenir une équivalence pour un ou pour ces deux cours.

En revanche, les cours "Connaissance de soi", "Techniques de l'entretien" ne peuvent pas faire l'objet d'une équivalence, même si vous disposez déjà d'une expérience professionnelle dans le domaine de la relation d'aide, des relations humaines ou de la santé mentale.

Si vous résidez au Québec, le cours de 15h00 "Pratique légale, éthique et professionnelle du thérapeute en relation d'aide", doit être effectué obligatoirement.

## Comment demander une équivalence ?

Pour demander une équivalence il vous suffit d'aller sur notre site internet (*Nos cours > Demander une équivalence*) et de régler le montant des frais pour l'étude de votre dossier.

## Les documents à joindre à votre demande :

Vous devez joindre à votre demande les copies des documents justifiant vos études :

- Diplômes universitaires ou collégiale
- Attestations de formation
- Relevé de notes officiel
- Programme des cours ou formations suivies
- Syllabus des cours
- Autre (sur demande)

## Validation de votre demande :

Nous vous confirmerons notre décision d'équivalence dans les 15 jours à compter de la réception de votre demande, ou de la date de réception des documents ou des justificatifs complémentaires que nous pouvons demander.

## Durée de validité de l'équivalence accordée :

L'équivalence accordée pour un ou plusieurs cours est valable 1 an. Au delà de ce délai, le candidat non inscrit doit déposer une nouvelle demande.

## Frais pour l'étude d'une demande d'équivalence :

Des frais sont applicables pour l'étude de toute demande d'équivalence. Les frais sont variables selon que vous demandez une ou deux équivalences de cours.

Les frais de demande d'équivalence ne sont pas remboursables. Aussi, nous vous recommandons de vérifier le sommaire de nos cours de Psychologie générale et de Psychologie clinique et de vérifier si, à l'occasion de vos études, vous avez pu étudier les notions et les concepts qui sont enseignés.

En cas de doute, n'hésitez pas à prendre notre contact.



# 9. PORTÉE DE L'ENSEIGNEMENT DU CFRA

Nous souhaitons vous informer de la nature et de la portée de notre enseignement.

## LA PORTÉE DE NOTRE ENSEIGNEMENT

L'objectif du CFRA, en tant que centre de formation privé, est de délivrer de l'information et des contenus pédagogiques en vue de former des thérapeutes en relation d'aide (ou psychopraticiens selon le pays).

**Notre programme de formation est conçu pour la pratique de la thérapie en relation d'aide.**

L'inscription ou la réussite aux cours de ce programme, les attestations de formation et le diplôme du CFRA n'autorisent ou n'habilitent, en aucun cas, l'exercice d'activités qui sont strictement réservées aux psychologues, aux psychothérapeutes détenteurs d'un permis ou à d'autres professions réglementées dont l'exercice et le titre sont réservés dans le pays où les apprenants vont ou envisagent d'exercer.

Nous ne sommes pas responsables de l'application que nos apprenants peuvent ou pourraient faire de notre enseignement auprès d'une clientèle actuelle ou future, pendant ou après leur inscription à notre formation.

Nous ne nous engageons pas à fournir ou à garantir un emploi aux personnes qui s'inscrivent à nos formations.

Nous ne nous engageons pas, non plus, à aider nos apprenants à s'installer comme thérapeute, ni à procéder à des démarches administratives, juridiques, fiscales ou comptables pour leur compte.

## LA NATURE DE NOS FORMATIONS

Notre modèle de plateforme de cours en ligne sous-entend que nous nous efforçons de déterminer le caractère légal du contenu d'un cours.

Nous exerçons un contrôle éditorial sur les cours disponibles sur la plateforme et, à ce titre, *nous garantissons le sérieux*, le bien-fondé et l'exactitude des cours, mais seulement en fonction des avancées et des connaissances actuelles dans les matières enseignées.

*Notre enseignement n'est pas figé.* Nous améliorons continuellement le contenu de nos cours et de nos exercices afin de délivrer la meilleure expérience d'apprentissage possible. Le contenu pédagogique et le déroulement de l'enseignement peuvent donc être modifiés régulièrement.

**Les matières enseignées sont passionnantes.** Cependant en suivant nos cours, nos apprenants peuvent être exposés à du contenu pouvant être considéré comme bouleversant ou choquant, compte tenu des matières étudiées relevant des domaines de la psychologie et de la santé mentale.

Ainsi, en vous inscrivant, *vous devez pouvoir assumer le caractère parfois intense de ces cours.* N'hésitez pas à prendre notre contact pour en savoir plus.



# 10. APRÈS LA FORMATION

Nous souhaitons vous informer des avantages après la remise de votre diplôme.

## DEVENIR MEMBRE DU CFRA

Après l'obtention de votre diplôme, vous pouvez demander votre adhésion au programme des membres du CFRA. La qualité de membre du CFRA\* permet d'accéder à des services exclusifs.

Nous avons mis en place un dispositif qui permet à nos membres de ne jamais se sentir seul dans leur pratique professionnelle, de s'améliorer au contact d'autres praticiens, d'encourager la formation et l'acquisition de nouvelles connaissances et de gagner en visibilité.

Le CFRA propose ainsi à ses membres :

- **Les "tables rondes"**, organisées en vidéoconférence, elles réunissent les autres membres diplômés qui le souhaitent. Plusieurs rencontres sont organisées tous les ans, à une fréquence régulière (entre 4 à 5 réunions par an).

La participation aux tables rondes compte pour les heures de formation continue du CFRA. Pour les résidents du Québec qui sont aussi membres de l'association RITMA, ces heures sont également admissibles à la formation continue obligatoire de cette association professionnelle. Nous remettons aux participants une attestation.

- **Des séances de supervision ou d'aide à la pratique:**

Sur rendez-vous\*\*, des rencontres individuelles d'aide et d'analyse à la pratique, permettent au professionnel de prendre du recul sur sa pratique, d'échanger autour des difficultés rencontrées, d'ajuster son positionnement et de progresser dans son approche de la thérapie en relation d'aide.

*Nous recommandons tout spécialement aux nouveaux diplômés qui débutent leur pratique, de s'engager dans une démarche de supervision. Cette démarche est fondamentale pour consolider les acquis et adopter les bons réflexes professionnels.*

Pour les nouveaux thérapeutes en relation d'aide, nous conseillons une séance de supervision tous les 15 jours ou tous les mois au minimum.

- **La formation continue:** les membres du CFRA doivent justifier chaque année 15 heures de formation dans un domaine lié à la psychologie ou une matière relevant de la santé mentale ou des relations humaines.
- **Contribuer à la formation des étudiants du CFRA:** les membres qui le souhaitent peuvent être sélectionnés pour proposer des consultations payantes aux étudiants du cours de Connaissance de soi.
- **L'annuaire des membres du CFRA :** lorsque vous devenez membre du CFRA, vous avez la possibilité de présenter vos services sur l'annuaire des membres. Vous affichez ainsi votre attachement à des valeurs communes et vous augmentez votre visibilité sur internet.

## ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Le CFRA est reconnu par RITMA (Québec) et la FNP (France). Avec votre diplôme du CFRA, selon votre pays, vous pourrez demander votre adhésion à ces associations professionnelles\*\*\*. Vous bénéficiez ainsi des services offerts par ces associations et vous gagnez en légitimité professionnelle.



\* Des conditions et des frais s'appliquent pour devenir Membre du CFRA.

\*\* Les séances de supervision sont à régler séparément.

\*\*\* Des conditions d'adhésion s'appliquent.



# 11. VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE

Avant de vous engager, répondez par vous-même à ce questionnaire. Contactez-nous pour toutes questions.

## Vérifiez si vous répondez aux conditions d'admission du CFRA

- Je n'ai pas fait l'objet de poursuites pénales ou criminelles et je n'ai pas fait l'objet d'une condamnation liée à un crime ou à un délit.
- Je ne fais pas actuellement l'objet de poursuites pénales ou criminelles.
- Je ne fais pas fait l'objet d'une interdiction d'exercer par décision disciplinaire d'un ordre professionnel en lien avec un métier de la santé, de la santé mentale et des relations humaines.
- Je n'exerce pas une profession qui serait incompatible avec la pratique de la thérapie en relation d'aide.
- J'ai un bon niveau de français lu, écrit et parlé, et je suis en mesure de suivre les cours et d'effectuer les exercices théoriques et pratiques.
- J'ai le niveau minimum d'études requis.
- Je dispose des ressources suffisantes pour être en capacité de suivre des enseignements d'un niveau universitaire.
- Je suis en mesure de pouvoir respecter les consignes qui sont données et de réaliser les tests et les cas pratiques qui sont proposés.
- J'ai un intérêt pour la discipline enseignée. Je suis motivé pour apprendre et m'engager dans une formation professionnelle.
- Dans la vie, je suis curieux et j'aime apprendre. Je n'aurai pas de difficultés à améliorer mes connaissances et mes compétences tout au long de ma pratique professionnelle.
- J'ai déjà fait un travail sur moi-même ou je compte prochainement faire un travail sur moi-même.
- Je lis régulièrement des livres et des articles sur des sujets de psychologie.
- J'ai compris en quoi consiste ce métier.
- Je pense avoir les qualités requises pour exercer ce métier.
- J'ai pris le temps de lire le code de pratique et de déontologie du CFRA et j'ai compris les responsabilités d'un thérapeute en relation d'aide envers sa clientèle.

Si à l'issue de cette auto-évaluation vous avez des questions ou des hésitations, n'hésitez pas à prendre notre contact.



### Informations et Contact

Centre de Formations en Relation d'Aide (CFRA)  
Le Groupe UniLearn Inc.

Sites internet: [www.formation-relation-aide.com](http://www.formation-relation-aide.com)

Email : [contact@formation-relation-aide.com](mailto:contact@formation-relation-aide.com)

Canada : +1 (438) 317 0342

France : +33 (0)7 81 00 69 80

Le CFRA est un centre de formation privé enregistré sous le numéro d'entreprise du Québec n°1175376533 (Groupe UniLearn Inc.).

Reconnu au Québec par le Regroupement des Intervenants et Thérapeutes en Médecine Alternative et Complémentaire (RITMA).

Agréé en France par la Fédération Nationale de Psychothérapie (FNP) sous le numéro d'agrément n°20231016.

Accrédité par Revenu Québec.

Nos formations donnent droit à des crédits d'impôt au Québec.



Association des 1er Juillet 1966 - RSA n°990200042  
Fédération Nationale de Psychothérapie

Numéro d'agrément n°20231016

